



Décision de radiodiffusion CRTC 2013-354

Version PDF

Ottawa, le 29 juillet 2013

Dryden District Chamber of Commerce
Dryden (Ontario)

Demande 2013-0964-1, reçue le 18 juin 2013

CFCD-FM Dryden – Révocation de licence

1. Dryden District Chamber of Commerce a demandé la révocation de la licence de radiodiffusion qu'il détient relativement à sa station radio FM de faible puissance de langue anglaise d'information touristique CFCD-FM Dryden (Ontario).
2. Compte tenu de la demande du titulaire et conformément aux articles 9(1)e) et 24(1) de la *Loi sur la radiodiffusion*, le Conseil **révoque** la licence de radiodiffusion attribuée à Dryden District Chamber of Commerce à l'égard de l'entreprise susmentionnée.

Secrétaire général